



Les Pennes-Mirabeau
une ville au pluriel

DEPARTEMENT
BOUCHES DU RHONE
CANTON
GARDANNE
COMMUNE
PENNES MIRABEAU

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 septembre 2026

141x26

APPROBATION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE FONDS DE CONCOURS DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-six et le sept septembre à dix-huit heures trente.

Le CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 1^{er} septembre 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes-Mirabeau.

PRESENTS :

M. REYNAUD FIORILE Joelle, MELCHIONNE Cathia, GORLIER LACROIX Solange, NICOLAI Michèle, GARNIER Eliane, LAMATHE Jean-Charles, ESTEVE Cédric, AJUTO Michael, VESPERINI Romain, Adjoints.

M. NORD-HUCHET Claire, GUIDAT Nadège, VARON Brigitte JUVANTENY Isabelle, MARCHETTI Rose-Claire, MANIVET Valérie, NOZIERES SAMPER Martine, COCH Emeline, KERBART Magali, GRAS-TRUBERT Sandrine, DOMINGUES DE CARVALHO Frédéric, LEBOEUF Tom, MERENTIER Jean-Marie, LONG Didier, LIGER Éric, CHAHID Ysmail, BOUCHET Grégory, KASBARIAN Claude, PALETTI Jean-Yves, FUSONE Maximilien, GIRAUD Jean-Luc, MUSSO Jean-Philippe, KAROUTCHI Aimé, Conseillers Municipaux.

EXCUSES :

M. SCAMARONI Michel, Adjoint

M. SCOGNAMIGLIO Ambre, Conseillère Municipale

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Monsieur Tom LEBOEUF a été désigné par la majorité des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de pouvoirs : 2

**APPROBATION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU
DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE FONDS DE CONCOURS DE LA
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

La Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé de mettre en place un dispositif exceptionnel de soutien financier aux projets et opérations communales visant à compenser la baisse 2026 de la fraction de DSC conformément à l'avis rendu par la Chambre régionale des comptes.

Ce dispositif a pour objet de soutenir financièrement les opérations communales répondant aux critères définis par la Métropole, dans les conditions fixées par sa délibération n°FBPA-028 du 10/09/2026 portant création du dispositif exceptionnel de fonds de concours.

La commune entend solliciter le bénéfice de ce dispositif, par la conclusion d'une convention de fonds de concours avec la Métropole, pour un montant maximal de **432 283 €**, correspondant à la baisse de la fraction de DSC, afin de contribuer au financement des opérations figurant en annexe n° 1.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions relatives aux fonds de concours ;

Vu le courrier de Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence relatif à la mise en place d'un dispositif exceptionnel de fonds de concours destiné à soutenir les opérations d'investissement des communes ;

Vu les opérations d'investissement figurant en annexe n° 1 ;

Vu le récapitulatif des dossiers et du fonds de concours sollicités ci-dessous :

- Mise en place de la vidéoprotection pour un montant de **50 000€**
- Travaux de réfection à la crèche de la Gavotte, crèche de la Renardière, à l'école Haigneré, et parc Jean Giono pour un montant de **15 060 €**
- Travaux au complexe sportif Vitria : remise en état du terrain, mise en place de technopieux, installation d'un portail et d'une clôture pour un montant de **20 200€**
- Rénovation du patrimoine historique non classé à l'église St Blaise pour un montant de **12 834.92 €**
- Travaux de sécurisation et débroussaillage sur la rue du Souvenir et boulevard de la Burlière suite à l'incendie du 08 juillet 2025 pour un montant de **7 488€**
- Mise en accessibilité de 22 sites communaux ADAP pour un montant de **49 967€**
- Mise en conformité des systèmes d'alerte Plan Particulier de Mise en Sécurité du groupe scolaire Cadeneaux pour un montant de **4 739.30€**
- Acquisition d'un véhicule pour la police municipale pour un montant de **18 696.50€**
- Mise en conformité fédérale du terrain, construction de tribunes et mise en accessibilité PMR au stade Emmanuel Vitria pour un montant de **48 910.50€**
- Création d'un bowl pour un montant de **15 120€**
- Rénovation chauffage et installation VMC du groupe scolaire la Renardière pour un montant de **83 000€**
- Installation de centrale de production photovoltaïque en autoconsommation collective patrimoniale sur le toit de l'hôtel de ville pour un montant de **88 000€**
- Installation de centrale de production photovoltaïque en autoconsommation collective patrimoniale sur le toit du bâtiment des ST pour un montant de **18 266.78€** ;

Considérant que cette opération répond aux objectifs fixés par le dispositif métropolitain ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la demande de participation de la commune au dispositif exceptionnel de fonds de concours institué par la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- d'approuver le plan de financement des opérations, tel que détaillé dans l'annexe n° 1 du présent rapport;
- de solliciter auprès de la Métropole l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 432 283 € ;
- de préciser que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal.

- SE PRONONCE comme suit :

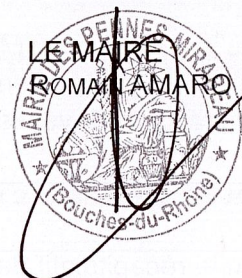
POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 - M. BOUCHET Grégory – SCOGNAMIGLIO Ambre – NOZIERE SAMPER Martine - KASBARIAN Claude - PALETTI Jean-Yves

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF



Annexe n°1 - Demande de subvention au dispositif exceptionnel de fonds de concours de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Libellé	Travaux HT	Département	ANS	Région	Métropole	Autofinancement
Vidéoprotection	250 000,00 €	150 000,00 €	- €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
		60%	0%	0%	20%	20%
Travaux de réfection à la crèche de la Gavotte, crèche de la Renardière, à l'école Haigneré, et parc Jean Giono (Coût réel 93 200 €)	93 200,00 €	59 500,00 €	- €	- €	15 060,00 €	18 640,00 €
		64%	0%	0%	16%	20%
Travaux au complexe sportif Vitria : remise en état du terrain, mise en place de technopieux, installation d'un portail et d'une clôture	99 900,00 €	59 500,00 €	- €	- €	20 200,00 €	20 200,00 €
		60%	0%	0%	20%	20%
Rénovation du patrimoine historique non classé à l'église St Blaise	51 339,66 €	25 669,83 €	- €	- €	12 834,92 €	12 834,92 €
		50%	0%	0%	25%	25%
RTI 2026 - Travaux de sécurisation et débroussaillage sur la rue du Souvenir et boulevard de la Burlière suite à l'incendie du 8 juillet 2025	37 439,00 €	22 463,00 €	- €	- €	7 488,00 €	7 488,00 €
		60%	0%	0%	20%	20%
Mise en accessibilité de 22 sites communaux ADAP	499 670,00 €	349 769,00 €	- €	- €	49 967,00 €	99 934,00 €
		70%	0%	0%	10%	20%
Mise en conformité des systèmes d'alerte Plan Particulier de Mise en Sécurité - GS Cadeneaux	47 393,00 €	33 175,10 €	- €	- €	4 739,30 €	9 478,60 €
		70%	0%	0%	10%	20%
Acquisition d'un véhicule pour la police municipale	47 393,00 €	10 000,00 €	- €	- €	18 696,50 €	18 696,50 €
		21%	0%	0%	39%	40%
Mise en conformité fédérale du terrain, construction de tribunes et mise en accessibilité PMR au stade Emmanuel Vitria	195 642,00 €	- €	97 821,00 €	- €	48 910,50 €	48 910,50 €
		0%	50%	0%	25%	25%
Création d'un bowl	170 000,00 €	- €	120 880,00 €	- €	15 120,00 €	34 000,00 €
		0%	71%	0%	9%	20%
Rénovation chauffage et installation VMC Groupe scolaire la Renardière	332 000,00 €	- €	- €	166 000,00 €	83 000,00 €	83 000,00 €
		0%	0%	50%	25%	25%
Installation de centrale de production photovoltaïque en autoconsommation collective patrimoniale sur le toit de l'hôtel de ville	220 000,00 €	- €	- €	44 000,00 €	88 000,00 €	88 000,00 €
		0%	0%	20%	40%	40%
Installation de centrale de production photovoltaïque en autoconsommation collective patrimoniale sur le toit du bâtiment des ST	230 000,00 €	- €	- €	46 000,00 €	18 266,78 €	165 733,22 €
		0%	0%	20%	8%	72%
Total	2 273 976,66 €	432 283,00 €				